**MATERIEL NECESSAIRE POUR LA RENTREE Année scolaire 2022/2023**

**Classe des Grands**

Merci de bien vouloir munir votre enfant du matériel suivant **pour le jour de la rentrée des classes :**

* Une grosse boîte de mouchoirs en papier
* Un sac sans roulettes assez grand pour pourvoir contenir : un cahier, un gobelet, une serviette de table en tissu.
* Une paire de baskets à semelles blanches sans lacet avec velcro (1er prix) qui restera à l’école, notez le nom de l’enfant.
* Un **gros classeur 2 trous** à dos large (A4)
* 6 intercalaires
* 1 trousse à 2 compartiments (1 côté crayons / 1 côté feutres), elle pourra être réutilisée au CP.
* 1 crayon de papier
* 1 pochette de 12 feutres pointes moyennes (de bonne qualité) et 1 pochette de 12 crayons de couleurs (de bonne qualité)
* Un tablier de peinture à manches longues qui servira à un usage collectif
* Un sac en tissu pour la bibliothèque marqué au nom de l’enfant

**Tout doit être marqué au nom de l’enfant ainsi que les vêtements qu’il portera au cours de l’année (bonnets, casquettes, gants, etc…)**

**ASSURANCE SCOLAIRE**

Pour la rentrée, pensez à demander à votre assurance personnelle une attestation pour l’année scolaire 2022– 2023.

Elle doit comporter la responsabilité civile et la prise en charge des dommages corporels que pourrait subir votre enfant.

**COOPERATIVE SCOLAIRE :**

La participation annuelle s’élève à 25 euros pour un enfant

Cette participation a pour but d’organiser des goûters, de financer des sorties, d’acheter du matériel pour les différentes fêtes. Les chèques devront être libellés à l’ordre de l’O.C.C.E (Office central de la coopération à l’école). **Merci !**